

3579

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**Un Peuple-Un But-Une Foi**

-----  
**AGENCE DU FONDS**

**DE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

-----  
**PROJET FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL**  
**CREDIT IDA N° 3446-SE**

**SELECTION DE CONSULTANT N°**

**CONSULTANT CHARGE DE L'APPUI A LA  
CAPITALISATION DES EVALUATIONS  
PARTICIPATIVES DE LA PAUVRETE (EPP)**

**TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION**

**MAI 2003**

## 1. CONTEXTE DE LA MISSION

Le projet Fonds de Développement Social est un programme conçu par le Gouvernement du Sénégal dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté. Ses objectifs sont de :

- Améliorer les conditions de vie des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables par la promotion et le financement d'activités génératrices de revenus et d'emplois;
- Faciliter l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base, aux équipements et aux infrastructures communautaires ;
- Renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative, la priorisation des besoins et l'exécution de leurs activités ;
- Renforcer les capacités de l'Administration dans l'analyse et suivi des conditions de vie des ménages et la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté.

Les activités seront menées sous quatre (4) composantes:

- Composante 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et Services sociaux de base
- Composante 2 : Accès aux services de Micro finance,
- Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB
- Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages et communautés

Le projet cible les communautés rurales et quartiers les plus pauvres ainsi que les groupes vulnérables constitués des femmes et des jeunes.

La stratégie de ciblage du projet se déroule en deux phases.

La première phase a permis d'identifier, à partir d'une cartographie de la pauvreté réalisée par la DPS lors de la préparation du projet, 57 communautés rurales parmi les pauvres dans les régions de: Dakar, Louga, Kaolack, Kolda et Fatick représentant 3500 villages et cinq communes. Les critères utilisés pour ce ciblage se référaient essentiellement à l'accès aux services sociaux et infrastructures de base dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, du commerce et des routes.

Sur la base de ce ciblage de 1<sup>er</sup> niveau qui avait déterminé les communautés rurales, la sélection des villages s'est faite par des méthodes systématiques de quotas selon plusieurs variables pour chaque département retenu lors du 1<sup>er</sup> ciblage.

- La taille de l'échantillon a été déterminée en tenant compte du nombre de micro-projets prévus pour être réalisés durant la 1<sup>ère</sup> phase du projet (au moins 525) majorée d'une marge pour tenir en compte les éventuels micro-projets qui seront inéligibles selon les critères d'accès aux fonds déterminés par le projet

- La variable population a été utilisée avec quatre strates  
Il s'agit des villages de moins de 100 habitants, des villages entre 100 et 200 habitants, des villages entre 200 et 500 habitants et des villages dont la taille de la population est supérieure 500 habitants.  
Cette stratification a permis de faire un tirage systématique de tous les villages ayant plus de 500 habitants pour faire partie des EPP.
- Dans les autres strates, il a été procédé à un tirage systématique de tous les villages ayant un marché hebdomadaire pour tenir de l'indice d'activité et du rôle de pôle de développement que jouent ces villages.
- La présence d'Organisations Communautaires de Base a également permis de faire des tirages pour prendre en compte la dynamique organisationnelle
- En cas d'égalité il a été tenu compte des villages qui n'ont pas accès à l'eau potable
- Pour affiner la sélection, tous les villages de moins de 50 habitants ont été éliminés de la liste
- De même, toutes les communautés rurales qui fournissent un nombre inférieur à 10 villages ont été éliminées de la liste finale.

Dans tous ces villages ciblés, il a été réalisé des **Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP)**, dont l'objectif vise la collecte des données permettant d'établir une situation de référence sur la base des principaux indicateurs de pauvreté et de procéder à un classement des communautés selon des indices de pauvreté. Elles permettront également d'avoir une compréhension contextuelle plus approfondie des aspects qualitatifs de la pauvreté au niveau de la communauté et d'aider à identifier les communautés les plus pauvres et les sous groupes marginalisés/vulnérables au sein de ces communautés, qui seront les bénéficiaires du projet.

La réalisation de ces EPP a été confiée à des opérateurs (bureaux d'études, ONGs, organisations professionnelles, etc;) recrutés par l'AFDS à l'issue d'une procédure de sélection basée sur la qualité technique et le coût (SBQC).

4 consultants ont été recrutés pour mener la mission selon la répartition suivante :

Nom du consultant	Département d'intervention	Nombre de villages
SCIEPS	LOUGA/KEBEMER	211
NORD SUD CONSULT	LINGUERE	103
SENAGROSOL	FOUNDIOUGNE	244
AFID CONSULTANCE	KAFFRINE	184
SENAGROSOL	KOLDA	103
SENAGROSOL	VELINGARA	122
En cours de recrutement	DAKAR	46
<b>TOTAL</b>		<b>1013</b>

Il faut ajouter à ces villages, les communes urbaines de Linguère, Foundiougne, Koungeul, Vélingara, Yeumbeul Nord et Yeumbeul Sud.

Pour chacun de ces villages et quartiers, des rapports sur la situation de référence ainsi que la base de données seront produits par les opérateurs selon des modèles harmonisés.  
Un consultant senior a également été recruté pour aider l'AFDS à intégrer les différentes données contenues dans les rapports pour faire les classements .

Pour cette présente mission, il s'agit pour les consultants d'aider l'AFDS à capitaliser tout le processus des EPP.

Le résultat de ce processus de capitalisation fera l'objet de partage avec les partenaires travaillant dans la lutte contre la pauvreté lors d'un séminaire qui sera organisé par l'AFDS

Le contenu et les résultats attendus de la mission de ces Consultants font l'objet des présents termes de référence.

## **2. OBJECTIF DE LA MISSION**

### **2.1 Objectif global**

L'objectif global de la mission est d'appuyer l'AFDS à tirer les enseignements de la mise en œuvre des Evaluations Participatives de la Pauvreté, sur les aspects portant sur la méthodologie, les outils, les résultats ainsi que la mise en œuvre effective.

### **2.2 Objectifs spécifiques de la mission**

Les objectifs spécifiques de la mission sont :

- En rapport avec les opérateurs en charge des Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP), apprécier la pertinence et la fiabilité des outils de collecte quantitatifs et qualitatifs, de la méthodologie servant à la description d'une situation de référence ;
- Sur la base des rapports provisoires disponibles, vérifier la pertinence de la description de la situation de pauvreté des villages au regard des missions assignées aux EPP ;
- Analyser les points forts et les points faibles de la démarche des EPP par rapport à des démarches similaires d'études de milieu et d'analyse de la pauvreté ;
- Recueillir les avis des populations sur le déroulement et les résultats des EPP par rapport à leurs attentes en terme de participation ;
- Apprécier la maîtrise de la capacité d'opérationnelle des consultants, le respect des délais, la qualité et la pertinence des planifications, l'adéquation des coûts et la qualité du partenariat développé avec les bénéficiaires ainsi que celle des produits livrés
- Elaborer un rapport de capitalisation des EPP ;
- Préparer et animer l'atelier de partage sur la méthodologie et les résultats des EPP.

## **3. METHODE DE TRAVAIL DU CONSULTANT**

Sous la supervision du Responsable de l'Unité d'Appui aux communautés de base, le Consultant senior sera le responsable de l'exécution de l'ensemble des activités liées à la mission .

## Termes de Référence Mission d'appui à la capitalisation du processus des EPP

Il devra travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires de l'AFDS qui ont contribué au travail des Evaluations Participatives de la Pauvreté et en l'occurrence, les opérateurs, la DPS, les ministères techniques en charge des secteurs sociaux.

Avant le démarrage de la mission, le consultant senior fera une proposition de méthodologie pour la réalisation de la mission.

Il devra justifier le bien fondé ainsi que la pertinence des outils et produits proposés, en terme d'efficacité, d'efficience et de garantie à livrer les informations et données attendues.

La proposition méthodologique devra mettre un accent particulier sur les points ci-dessous :

- ▶ la stratégie, le plan et le contexte de la réalisation de la mission
- ▶ la méthodologie et les outils de collecte des informations
- ▶ un planning détaillé du déroulement des activités, semaine après semaine

### 4. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission, les consultants devront produire un rapport consolidé provisoire comprenant 3 parties :

- Une partie relative à la capitalisation contenant au moins les résultats ou produits permettant l'atteinte des objectifs globaux et spécifiques de la mission
- Une partie portant sur l'évaluation de la capacité des consultants EPP
- Une autre partie qui contiendra des recommandations pour les EPP de la 2eme phase du projet
- Un rapport final 10 jours après les observations de l'AFDS sur le rapport provisoire
- Une synthèse du rapport destinée à la, préparation de l'atelier de capitalisation
- Un rapport de l'atelier de partage

Les rapports seront produits en 3 exemplaires avec une version électronique sous format Word.

### 5. PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera confiée à une équipe de 2 consultants dont un senior et un junior disposant de compétence et d'une solide expérience dans la problématique de la lutte contre la pauvreté. Le consultant senior qui sera responsable de la conduite de la mission devra être un professionnel de haut niveau, disposant d'un diplôme de 3ème cycle Doctorat ou PH D dans les sciences sociales ou économiques. Le consultant junior sera d'au moins d'un niveau de maîtrise dans les mêmes domaines.

### 6. SELECTION DU CONSULTANT

Les consultants seront sélectionnés conformément aux directives pour la sélection et l'emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 1997 mises à jour en septembre 1997 et en janvier 1999, selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels.

## PLANNING D'EXECUTION DETAILLE DE LA MISSION

<i>Mercredi 14 et Jeudi 15 Mai /</i>	Finalisation guide d'entretien et schéma d'analyse des données (Dakar)
<i>Vendredi 16 Mai (9 – 11H) /</i>	Entretien avec l'opérateur SCIEPS (Dakar)
<i>Vendredi 16 Mai (17 – 19H) /</i>	Entretien avec l'opérateur AFID (Dakar)
<i>Samedi 17 Mai (10 - 18 H) /</i>	Départ de Dakar et Voyage Kolda
<i>Dimanche 18 Mai (8 – 12H) /</i>	Entretien avec les responsables AFDS et OADC à Kolda
<i>Dimanche 18 Mai (14 – 18H) /</i>	Focus Group Village 1° (Kolda)
<i>Lundi 19 Mai (8 – 12H) /</i>	Focus Group Village 2 (Kolda)  Rencontre à Kolda avec les autorités administratives (Gouverneur, préfet,...) et organes décentralisés (DPS,DS,Développement communautaire...)
<i>Lundi 19 Mai (14 - 18H) /</i>	Départ de Kolda et Voyage sur Kaolack
<i>Mardi 20 Mai (8 - 12H) /</i>	Entretien avec les responsables AFDS (Kaolack)
<i>Mardi 20 Mai (14 – 18H) /</i>	Focus Group Village 1 (Kaffrine) et rencontre avec OADC, prise de contact avec (préfet, sous préfet...) à Kaffrine
<i>Mercredi 21 Mai (8 – 12H) /</i>	Focus Group Village 2° (Kaffrine)
<i>Mercredi 21 Mai (14 - 18H) /</i>	Rencontre à Kaolack avec les autorités administratives (Gouverneur, préfet,...) et organes décentralisés (DPS, DS, Développement communautaire...)
<i>Jeudi 22 Mai (8 - 12 H) /</i>	Entretien avec les responsables AFDS, OADC et autorités administratives (Gouverneur, préfet...) à Fatick
<i>Jeudi 22 Mai (14 – 18H) /</i>	Focus Group Village 1 (Foudiougne) et prise de contact avec les autorités administratives (Préfet, sous-préfet ...)
<i>Vendredi 23 Mai (8 – 12H) /</i>	Focus Group Village 2° (Foudiougne) (+ commune Foudiougne)
<i>Samedi 24 Mai (14 - 18 H) /</i>	Départ de Fatick et Voyage Louga

<i>Dimanche 25 Mai/</i>	Pause à Louga
<i>Lundi 26 Mai(8 – 12H)/</i>	Entretien avec les responsables AFDS et OADC (Louga)
<i>Lundi 26 Mai (14 – 18H)/</i>	Focus Group Village 1° (Louga)
<i>Mardi 27 Mai (8 - 12H)/</i>	Focus Group Village 2 et Rencontre avec les autorités administratives (Gouverneur, préfet,...) et organes décentralisés (DPS, DS, Développement communautaire...) de Louga
<i>Mardi 27 Mai (14- 18H)/</i>	Départ de Louga et Voyage sur Linguère
<i>Mercredi 28 Mai (8- 12H)/</i>	Rencontre avec les autorités administratives (préfet, sous préfet...) et OADC (Linguère)
<i>Mercredi 28 Mai (14- 18H)/</i>	Focus village 1 (Linguère)
<i>Jeudi 29 Mai (8 - 18H)/</i>	Focus village 2° (Linguère)
<i>Vendredi 30 Mai (8 - 12 H)/</i>	Départ de Linguère et Voyage Kébémér
<i>Vendredi 30 Mai (14 – 18 H)/</i>	Entretien avec les autorités administratives et OADC de Kébémér
<i>Samedi 31 Mai (8-12H)/</i>	Focus Group Village 1 (Kébémér)
<i>Samedi 31 Mai (14-18H)/</i>	Focus Group Village 2° (Kébémér)
	Retour sur Dakar
<i>Lundi 2 Juin (10-12H)/</i>	Rencontre avec l'opérateur Senagrosol (Dakar)
<i>Lundi 2 Juin (15-17H)/</i>	Rencontre avec l'opérateur Nord / Sud (Dakar)
<i>Mardi 3 Juin et Mercredi 4 Juin/</i>	Rencontres avec les personnes ressources (Dakar)
<i>Jeudi 5 et Vendredi 6 Juin/</i>	Rencontres avec les partenaires de l'AFDS impliqués dans la lutte contre la pauvreté(Dakar)
<i>Samedi 7 et Dimanche 8 Juin/</i>	Revue documentaire sur les démarches similaires entreprises pour certains projets ou ONG(Dakar)
<i>Lundi 9 au Dimanche 15 Juin/</i>	Exploitation et analyse des données et avis recueillis Rédaction rapport de mission(Dakar)
<i>Lundi 16 Juin 2003/</i>	Dépôt du rapport provisoire(Dakar)